	PSYCHOLOGUE CLINICIEN POUR LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL	Codification : P_REF
		Date d'application : P_APPLICATION_DATE
		Page : 1/3

	Nom	Fonction	Signature
REDACTION	JEHANNO Laëtitia	Directrice des relations humaines	

PRESENTATION DU POSTE

Fonction : Psychologue clinicien pour le service de santé au travail

Le CHU de Limoges emploie plus de 7 000 agents et constitue le premier employeur du Limousin. Il bénéficie d'un service de santé au travail d'entreprise autonome. L'activité de ce service concerne la surveillance et le suivi des professionnels de la structure.

Dans le cadre d'un espace de « Santé au Travail » et plus particulièrement de sa politique de prévention des risques professionnels, le CHU de Limoges dispose d'une équipe pluridisciplinaire de santé au travail, dont est membre le psychologue du travail. Il s'agit de prendre en compte les risques psychosociaux pouvant altérer la santé de ces agents dans toutes ses dimensions : mentales (troubles du sommeil, épuisement professionnel, violence ...), physiques (trouble musculosquelettique, accidents cardiovasculaires ...), et sociale (perte de compétences, renoncement à la formation, à leur métier...).

Métier (*précisez également le code métier*) :

10P10 – psychologue

Liaisons hiérarchiques :

Directrice des Relations Humaines

Médecin responsable du service de santé au travail

Liaisons fonctionnelles

Professionnels du service de santé au travail

Assistante sociale du personnel

Partenaires extérieurs

Professionnels de l'établissement

MISSIONS

Missions principales :


Les missions sont :

- la prévention des risques psychosociaux,
- le soutien et le maintien dans l'emploi des agents, du CHU de Limoges

Les différentes activités :

Interventions individuelles :

- Soutien psychologique en cas de détresse psychologique, de stress, d'épuisement professionnel, de souffrance au travail et voire d'urgences psychologiques.
- Actions de maintien dans l'emploi : accompagnement, sur indication du médecin du travail, lors des situations d'inaptitude, de handicap et d'aménagement de poste dans le cadre de la mobilité des agents et à leur demande.
- Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel (orientation, reconversion, aide aux techniques

	PSYCHOLOGUE CLINICIEN POUR LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL	Codification : P_REF
		Date d'application : P_APPLICATION_DATE
		Page : 2/3

de recherche d'emploi, ...), à la demande des agents.

Interventions collectives :

- Intervention auprès d'un collectif de travail, en réponse à des difficultés exprimées collectivement par les agents et sur la demande de l'encadrement (problématiques organisationnelles, situations de conflits interpersonnels, tensions, deuil....)
- Actions de médiation en partenariat avec les Ressources Humaines en vue de prévenir ou de résoudre les difficultés de type managérial susceptibles d'être liées à des problèmes de maltraitance ou de discrimination.

Activités institutionnelles :

- Participation aux réunions de suivi médical des agents avec le service de santé au travail, la direction des ressources humaines, la coordination générale des soins.
- Participation à la Commission de Retour et de Maintien dans l'Emploi (CMRE).
- Participation au CHSCT à titre consultatif.

Activités spécifiques :

- Participation aux projets engagés par l'établissement dans le cadre du projet social et de la politique de gestion des ressources humaines.
- Participation aux réflexions sur la santé au travail et à la mise en œuvre de démarches de prévention en lien avec la médecine préventive.
- Conseil sur les questions relevant des risques psychosociaux, des conditions de travail et de l'accompagnement au changement.
- Contribution aux travaux mis en œuvre dans le cadre de la prévention risques psychosociaux (DUERP...) et de l'amélioration de la qualité de vie au travail.
- Rédaction et présentation d'un rapport d'activité annuel.
- Recommandations dans les domaines de la formation et du recrutement sur demande.

PARTICULARITE DU POSTE ET RISQUES PROFESSIONNELS LIES A L'ACTIVITE

Spécificités du poste :

- Poste à temps plein ou temps partiel
- Forfait cadre – disponibilité au regard des besoins des professionnels

Moyens mis à disposition (techniques, humains, financiers) :

- Mise à disposition d'un bureau pour la réalisation des entretiens.
 - Avec ordinateur et accès à imprimante,
 - Téléphone.
- Mise à disposition d'une messagerie électronique


PROFIL REQUIS

Formations – Qualifications:

Psychologue clinicienne et du travail

Conditions de recrutement :

- Recrutement sur la base d'un CDD de 3 ans renouvelable avec une période d'essai de six mois
- Possibilité de CDI et de nomination sur le grade par voie de concours sur titres
- Rémunération sur la base de la grille du corps des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière

	PSYCHOLOGUE CLINICIEN POUR LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL	Codification : P_REF
		Date d'application : P_APPLICATION_DATE
		Page : 3/3

Compétences et aptitudes exigées :

- Maîtriser la conduite d'entretiens individuels et collectifs (animation de réunion, groupe de travail, régulation d'équipe,...)
- Maîtriser les méthodes et les techniques en analyse du travail
- Construire une intervention avec le choix d'une méthode et des moyens correspondants
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et/ou rapports, et faire preuve de qualités rédactionnelles
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et de manière transversales avec différents acteurs
- Etre capable d'écoute et de dialogue
- Faire preuve de rigueur, de méthode et de synthèse et formuler des préconisations concrètes
- Faire preuve d'autonomie et respecter le secret professionnel (code déontologique des psychologues)
- Adapter son comportement aux différents publics,
- Adapter sa pratique professionnelle à des situations critiques
- Savoir prendre de la distance par rapport aux situations étudiées
- Maîtriser les outils bureautiques (Word, Excel, power point...)

Des compétences managériales seraient un atout.

Des connaissances de l'organisation, du fonctionnement, des métiers et du statut de la FPH seraient appréciées.